

## **Diocèse de Rimouski**

### **COMMUNIQUÉ DE LA CHANCELLERIE**

Aux curés, modérateurs, membres des équipes pastorales  
et aux communautés du diocèse de Rimouski

#### **Objet : Mesures à prendre face aux dangers de la grippe A (H1N1)**

En réaction aux inquiétudes actuelles concernant le risque accru d'infection par le virus de la grippe A (H1N1), nous jugeons approprié de faire certaines recommandations. Quelques habitudes liturgiques sont présentement remises en question; elles pourraient contribuer à la transmission du virus de la grippe. Nous ne voulons nullement créer un climat de panique dans nos communautés, mais pour être solidaires des divers milieux de travail et dans le but d'être proactifs dans nos communautés chrétiennes, nous vous demandons de prendre temporairement les mesures suivantes jusqu'à ce que l'Organisation mondiale de la Santé nous avertisse que le danger est passé. Ces mesures ont été approuvées par le Conseil presbytéral le 28 septembre 2009 :

#### **Eau bénite :**

- Les bénitiers placés à l'entrée de l'église doivent être vidés.
- Le rite de l'aspersion au début de la messe peut servir de moyen approprié pour rappeler le Baptême.

#### **Échange de la paix :**

Lors de l'échange de la paix, les fidèles participant à la messe font un geste de paix, de communion et de charité envers ceux qui les entourent avant de s'avancer pour recevoir le Corps et le Sang de Jésus-Christ. Ceci est un élément important à insérer dans la liturgie.

- On peut échanger la paix en s'inclinant ou en faisant un geste rituel similaire.
- Se serrer la main ou avoir un autre contact physique n'est pas recommandé.

#### **Ministres de communion :**

Tous les ministres de communion doivent appliquer les principes d'une bonne hygiène avant et après la distribution de la communion :

- Les personnes présentant des symptômes de rhume ou de grippe doivent éviter d'être ministres de communion.
- Avant de distribuer la communion, tous les ministres de communion utiliseront une lotion désinfectante pour les mains soit à la crédence, soit à un autre endroit convenable. Ce geste n'étant pas liturgique, il doit être accompli avec discrétion.
- Immédiatement après la distribution de la communion, les ministres de communion doivent se laver les mains avec une lotion désinfectante.

- Un nombre suffisant de ciboires doit être déposé sur l'autel pendant la liturgie eucharistique de manière à éviter de transvaser, à la main, les hosties d'un ciboire à l'autre.

Lorsque l'on transvase les hosties dans un ciboire à ranger dans le tabernacle après que tout le monde a reçu la Communion, il faut éviter de toucher les hosties avec les mains.

- Les personnes qui préparent les vases sacrés pour le pain, le vin et la communion doivent appliquer les principes d'une bonne hygiène, y compris le recours fréquent à une lotion désinfectante pour les mains ou à de l'eau et du savon.

#### **La Sainte Communion :**

- On s'abstiendra d'offrir la communion sous les deux espèces.
- Il est recommandé fortement de recevoir la communion dans la main.
- Il est recommandé aux prêtres qui concélébrent de communier par intinction. Seul le célébrant principal boira au calice.

#### **Autre mesure :**

- De façon plus globale, nous encourageons fortement la pratique de l'étiquette respiratoire lorsqu'on tousse ou que l'on éternue, et le nettoyage des mains.

Personne ne connaît l'avenir en ce qui concerne cette pandémie, mais nous jugeons que nous avons un devoir de prudence. Merci de collaborer à cette vigilance pour le bien-être commun et d'ajouter une prière pour être « délivré de tout mal ».

Yves-Marie Mélançon  
Chancelier  
1<sup>er</sup> octobre 2009

P.S. : Suggestions de sources d'informations :

- [www.pandemiequebec.gouv.qc.ca](http://www.pandemiequebec.gouv.qc.ca)
- [www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca)

D'autres mesures seront communiquées si la pandémie prenait de l'ampleur.